



N° 1/82

Bulletin de

I'.A.N.A.I.

publié par

**L'ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS D'INDOCHINE
ET DU SOUVENIR INDOCHINOIS
ANCIENS COMBATTANTS & VICTIMES DE GUERRE**

15, Rue de Richelieu
75001 PARIS

Tél. : 261 41-29
C.C.P. 21897-05 PARIS

BULLETIN de l'A.N.A.I.

Dépôt légal : N° 46423
Commission paritaire des
papiers de presse : N° 1632-D.73

Imprimé par les soins de l'
l'A.N.A.I.
15, rue de Richelieu
75001 - PARIS

NOM du DIRECTEUR : Madame H. BASTID

Adresse de la Revue :
15, rue de Richelieu
75001 - PARIS

Tél. : 261 41.29

N° ISSN : 0245-7504

BULLETIN TRIMESTRIEL 3/81

SOMMAIRE

- I - Le MOT de la PRESIDENTE
- II - ACTIVITES de l'A.N.A.I.
 - 1 - Relations avec les Autorités de tutelle.
 - 2 - Réunion du Conseil d'Administration.
 - 3 - Amicales.
 - 4 - Sections.
 - 5 - Cérémonies.
 - 6 - Commémoration du 37ème anniversaire du 9 mars 1945.
 - 7 - Divers.
- III - L'INDOCHINE d'HIER
- IV - L'INDOCHINE d'AUJOURD'HUI
 - Réfugiés et rapatriés.
 - La situation en Indochine.
- V - L'ANNUAIRE des ANCIENS d'INDOCHINE
- VI - La RUBRIQUE du TRESORIER
- VII - INFORMATIONS DIVERSES
 - 1 - Avis de recherche.
 - 2 - Communiqués.
 - 3 - Carnet de l'A.N.A.I.
- VIII - APPELS

LA PRESIDENTE

H. Bastid

Madame Helène BASTID

Le MOT de la PRESIDENTE

Mes chers Amis,

Tout ce que mon coeur vous souhaite de bonheur vous est distribué cette année avec un retard dont vous me voyez très marrie, croyez-le.

Vous accueillerez cependant mes voeux dont cette circonstance n'altère en rien la ferveur, l'affection et la sincérité.

Je demande au Ciel pour vous tous, pour vos familles et pour tous ceux qui vous sont chers, le bonheur, la santé et la réalisation de vos aspirations et puis... la paix dans le monde mais aussi la paix dans vos coeurs et dans vos esprits.

Et, bien sûr, tous en chœur nous souhaitons à notre chère Association de continuer sur sa lancée cet accroissement très satisfaisant des sections, en province et dans les pays d'Outre-mer. Ceci grâce au travail sans relâche de l'équipe très efficace de notre bureau à qui je suis fière de dire toute ma gratitude. La croissance de nos effectifs doit aller de pair avec la confirmation de notre audience dans le monde des Anciens Combattants. C'est pourquoi notre tâche en ces premières semaines de l'année doit se porter sur la constitution de notre nouveau "Comité d'honneur". Nous nous y employons et pourrons, sous peu, vous présenter un palmarès que vous serez, je pense contents d'approuver.

Au cours des deux dernières réunions du Conseil d'Administration de l'Office National des Anciens Combattants, j'ai pris la parole évoquant la question qui nous tient tant à coeur : celle du retour des corps de nos combattants d'Indochine, afin de rappeler aux dirigeants actuels ce qui était envisagé l'an dernier. Les tractations avec les autorités vietnamiennes s'avèrent délicates, c'est le moins que l'on puisse dire.

En résumé, les exigences financières du vietnam pour le transfert des corps sont telles que le Gouvernement français ne peut pas les accepter. Ayant fait en retour une proposition raisonnable, notre Gouvernement attend actuellement la réaction et la réponse des dirigeants vietnamiens. Soyez assurés que nous continuons de suivre de très près cette affaire.

x

x x

Nous allons commémorer le 37ème anniversaire du 9 mars 1945. La grande semaine de l'A.N.A.I. approche, les 13 et 14 mars : congrès des Présidents de Section, Assemblée générale, dépôt de gerbes, messe solennelle à St Louis des Invalides, déjeuner amical et ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe. Toutes ces manifestations laborieuses, religieuses, patriotiques et amicales ont chaque année les mêmes buts : se souvenir des combattants tombés au Champ d'Honneur en Indochine, travailler pour édifier une toujours meilleure association et rendre compte de son action à vous tous, chers adhérents. De même, il sera agréable de se grouper entre camarades autour des grandes tables du déjeuner qui réunit l'A.N.A.I., "Les Rescapés du 9 mars", et "Citadelles et Maquis d'Indochine" à la Mutualité.

VENEZ NOMBREUX A CES MANIFESTATIONS. Venez montrer à ceux, qui par leur jeunesse ou leur négligence ignorent ou oublient, que l'Indochine a tenu une grande place, une place incontestable et inoubliable dans l'Histoire de la France et du Monde.

AU MOIS DE MARS DONC, TOUS AU RENDEZ-VOUS ! pour travailler, se souvenir, prier et abrécier, bien sûr, les nourritures terrestres d'un bon repas pris dans une ambiance amicale et chaleureuse.

A BIEN TOT DONC, CHERS AMIS DE L'A.N.A.I.

H. BASTID

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

ACTIVITES de l'A.N.A.I. - 1 - RELATIONS AVEC LES AUTORITES DE TUTELLE

CROIX du COMBATTANT VOLONTAIRE - INDOCHINE

Dans le Bulletin 4/81 (P. 2 et 3) nous avons reproduit les extraits des décrets 81-846 et 81-847 instituant cette décoration. Nous vous avons dit que leurs termes étant trop généraux pour définir une procédure, nous intervenions auprès du Ministre de la Défense pour demander que soit établie une instruction d'application.

C'est ce que nous avons fait le 4 novembre dernier, en ces termes :

"... Nous pensons indispensable que vos services veuillent bien diffuser une Instruction - ou tout autre document du même ordre - qui préciserait au minimum :

- " - les conditions d'application des deux décrets ;
- " - le modèle des demandes à établir et l'énumération exhaustive des pièces justificatives à fournir ;
- " - la liste des autorités auxquelles les demandes doivent être adressées.

" Cette même instruction devrait également tenir compte des situations individuelles extrêmes mement diverses des engagements volontaires souscrits dans les conditions très particulières de ce conflit. Nous en citons quelques-uns : ...

" Devant ces cas "spéciaux", peut-être ne serait-il pas inutile que le Service concerné de votre Ministère veuille bien interroger les Associations réunissant des Anciens d'Indochine dans

" leurs rangs, pour tenir compte de leur expérience.

" Enfin, il nous apparaît que la référence à la Médaille Commémorative de la campagne d'Indochine compliquera la recherche de la preuve. Cette médaille, en effet, ne fait pas l'objet d'un diplôme et donc de l'insertion éventuelle dans les pièces matriculaires des intéressés. Ceux-ci devront - à la limite - s'adresser au Bureau Central d'Archives Administratives Militaires, pour justifier d'une présence minimale de 90 jours dans une unité combattante, conditions à satisfaire pour avoir droit au port de cette décoration..."

" Le Ministère, Bureau des Décorations, nous répondait le 14 décembre en nous disant que : ... l'instruction relative à l'application du décret n° 81-846 du 8 septembre 1981 va être prochainement diffusée. Cette instruction, qui fera l'objet d'une insertion au Bulletin Officiel des Armées, prend en considération les diverses formes de volontariat accomplies par les combattants d'Indochine."

" Au moment de la rédaction du Bulletin, nous apprenons que l'instruction est faite ; dès qu'elle sera signée par le Ministre, notre correspondant nous l'adressera et nous enverra les imprimés à remplir. Que nos adhérents, donc, ne soient pas trop impatients. Les renseignements nécessaires, soit pourront paraître dans notre article de la VOIX pour le mois de mars, soit seront diffusés lors de notre Assemblée générale."

COMITE NATIONAL D'ENTRAIDE FRANCO-VIETNAMIEN, FRANCO-CAMBODGIEN, FRANCO-LAOTIEN

" Toujours en nous référant au Bulletin 4/81 (Page 9) ou à nos articles dans la VOIX du COMBATTANT de novembre 81 ou de Janvier 82, nous avons fait part de nos soucis (1) sur l'avenir du Comité et nous disions être intervenus auprès du nouveau Président, Monsieur BELORGEY, remplaçant Monsieur BEUCLER). Il nous paraît nécessaire de reproduire les passages essentiels de notre correspondance afin que vous soyez au courant de la position que nous défendons :

" ... j'aurais aimé qu'avant tout développement, votre note rendit hommage à l'action accomplie par le Comité National, non seulement dans l'animation et la coordination des actions en faveur des réfugiés, mais encore - ce qui était la mission essentielle qu'il s'était fixée - dans l'accueil au sens large du terme : réception, hébergement et insertion. Si, depuis 1975, 80.000 réfugiés, acheminés sur la France, ont pu se fonder sans heurt dans la population - quoiqu'on en dise parfois - cela est dû en grande partie au Comité National ; et ce serait justice, je le crois, de le dire."

" Nous répondons, ensuite, à l'idée de confier l'accueil des réfugiés à la seule "puissance publique" :

" Or je ne suis pas sûre que cette prise en charge facilite la tâche des hommes "de terrain", tant en Extrême-Orient qu'en territoire français..."

" L'intervention habituellement lourde et formaliste de l'Administration ne risque-t-elle pas de rendre encore plus difficile la solution des problèmes qui sont traités jusqu'à présent avec le maximum de souplesse ?"

" Enfin, nous analysons l'organisation projetée et nous formulons des propositions pour la rendre plus adaptée aux problèmes particuliers des réfugiés du Sud-Est Asiatique :

" A cet égard, je tiens à formuler très nettement mon scepticisme quant à la mise en oeuvre efficace des responsabilités de ces divers Comités et de ce Délégué, s'ils doivent s'occuper de l'ensemble des réfugiés, de quelque région du monde qu'ils viennent. La situation, les motivations, les traditions, le passé des réfugiés du Sud-Est Asiatique constituent des caractéristiques absolument spécifiques aux Cambodgiens, Laotiens et Vietnamiens. Leur accueil, leur hébergement, leur formation et leur insertion ne peuvent - en aucune manière, à mon sens - être traités de la même façon que pour les réfugiés d'autres provenances..."

" C'est pourquoi, s'il fallait accepter la nouvelle organisation, du moins souhaiterais-je que, pour traiter des problèmes spécifiques aux réfugiés du Sud-Est Asiatique, le Délégué fût assisté d'un adjoint spécial et le Comité d'un sous-comité ; l'un et l'autre utilisant les services actuels du C.N.E., dont l'expérience et l'efficacité ont fait leurs preuves."

" Nous ignorons quelle est la suite donnée à notre intervention - comme, d'ailleurs, aux propositions définitives de Monsieur BELORGEY."

INFORMATIONS DIVERSES

" - Le Ministère a fait sortir un Bulletin trimestriel appelé HORIZONS. Le sommaire du n° 1, dont la couverture reproduisait la photo du Président de la République et du Ministre à la cérémonie des Flambeaux pour le 11 novembre, comprenait une page de statistiques recensant les pensions civiles et militaires : pour l'Indochine, 52.299 invalides (ils sont comorés dans l'ensemble "guerre 1939/45"); un entretien du rédacteur en chef avec le Ministre, une étude sur l'O.N.A.C., qualifié d'"avocat social", le projet de reconstruction des installations du quai de Bercy et le point sur la rénovation de l'Institution Nationale des Invalides - qui sera terminée fin 1982 - faisant de cet ensemble une remarquable réussite, tant médicale qu'architecturale."

" - Une mise au point - Seuls les mutilés de guerre de la Région Parisienne qui bénéficient d'une réduction de 75 % sur la S.N.C.F. pourront ultérieurement obtenir la gratuité et le surclassement sur l'ensemble des réseaux R.A.T.P. et S.N.C.F. banlieue."

" N.D.L.R. - Dans son MOT, notre Présidente vous a rappelé ses interventions répétées concernant le problème crucial du RETOUR des CORPS, ainsi que le point de cette douloureuse affaire que nous croyions - il y a un an - sur le point d'être résolue."

(1) nous rappelons à nos lecteurs que, depuis sa fondation, l'A.N.A.I. fait partie du Conseil d'Administration de ce Comité. Madame BASTID avait créé, avant que le Comité n'existe, un "Comité Privé d'Accueil aux Réfugiés" qui avait rejoint le C.N.E.

2 - REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION -

" Notre Conseil s'est réuni le 13 octobre au Siège de l'A.N.A.I. de 17h15 à 20h30. Notre Présidente a été heureuse de saluer particulièrement les deux nouveaux venus : le Professeur DELVERT et Monsieur BERNARD, ce dernier voulant bien aider provisoirement notre Trésorier Général pour ce qui concerne la gestion des fonds en provenance du Souvenir Indochinois."

" Compte-rendu a été fait au Conseil des diverses audiences avec le Ministre des Anciens Combattants et les membres de son Cabinet. De même, notre Présidente et le Général LOIZILLON ont fait le point des discussions concernant l'avenir du Comité National d'Entraide : nous en avons parlé plus haut."

" Le Conseil a continué l'étude de notre Comité d'honneur dont la composition sera précisée lors de la prochaine réunion du Conseil - soit le 14 janvier 1982. La liste de ses membres, provisoirement arrêtée, pourra donc vous être présentée à l'Assemblée Générale du 13 mars."

" Monsieur ANGLADETTE et le Colonel DEMAISON ont rendu compte des démarches diverses (et poursuivies après le Conseil) en vue de faire procéder à la restauration du Temple du Souvenir Indochinois à VINCENNES. Sans faire preuve de trop d'optimisme, il semble que celle-ci s'annonce bien. Nous en parlerons à l'Assemblée Générale."

" Enfin notre Trésorier Général fait au Conseil l'exposé traditionnel en insistant sur deux points :

- le remboursement définitif, par un dernier versement de 12.500,00 francs du prêt destiné à l'ANNUAIRE ;
- le montant de la cotisation nationale portée - avec l'approbation du Conseil - à 50,00 francs, dont 37,50 frs reviennent au Siège et 12,50 frs aux sections.

3 - AMICALES

" - Malgré l'ampleur des informations à insérer dans notre Bulletin, nous nous faisons un aimable devoir de transcrire l'exposé des "points forts" du Congrès des Anciens d'Indochine et T.O.E. de la Région de Savoie qui s'est tenu les 3 et 4 octobre 1981 à SAMOENS (1) :

" La séance de l'Assemblée Générale s'est déroulée dans la salle du cinéma de SAMOENS où les interventions qui se sont succédées ont été suivies avec intérêt par les congressistes. On remarquera dans l'assistance le Colonel FELIX, Secrétaire Général de l'A.N.A.I., invité d'honneur, M. MORA, représentant la Fédération des Associations d'Anciens d'Indochine de l'Est et la délégation d'ALBERTVILLE conduite par M. MOCELLIN..."

" Le Président VERNEX, après avoir salué les Personnalités et Délégations présentes fit un bref exposé de la situation de l'Association. On retiendra la chiffre de 315 adhérents, membres actifs à cette date."

" Le Colonel ANGELINI, Président de la Section de CHAMBERY va présenter à l'Assemblée le projet de modification des statuts de l'Association qui devient l'ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS D'INDOCHINE ET DES T.O.E. de la REGION SAVOIE. Cette dernière entité régionale est adoptée sans hésitation sur proposition de M. BROCARD, Président d'Honneur, car elle répond aux vœux des adhérents des deux départements qui ont choisi de s'unir en un ensemble cohérent et solidaire..."

" ... Les problèmes actuels des Anciens Combattants sont présentés par le V.P. LAPERLE. Les récents décrets accordant le bénéfice de la Croix du Combattant Volontaire pour l'Indochine et la Corée ont été analysés avec la plus grande attention par le Monde Combattant et les observations qui sont faites laissent percer le scepticisme que viendra confirmer l'intervention du Colonel FELIX, Secrétaire Général de l'A.N.A.I. (2)

" ... Le Colonel FELIX invité de l'Association à venir apporter le salut fraternel de l'A.N.A.I. à notre Congrès, prend la parole. Dans son exposé, il va insister sur la nécessité plus que jamais souhaitable d'une union de toutes les Associations d'Anciens d'Indochine pour leur donner le poids d'une force de niveau national en précisant que l'A.N.A.I. se garde de vouloir annexer les Associations Régionales. En reconnaissant l'utilité de leurs particularités adaptées à l'action locale et qui ne s'opposent pas aux échanges et à la coopération, fructueux dès lors qu'ils sont établis, le Colonel FELIX propose de mettre à notre service toutes les possibilités dont dispose l'A.N.A.I., et particulièrement dans les cas qui nécessitent une intervention dans les hautes sphères de la Capitale."

" M. BROCARD, Président d'Honneur de l'Association, Député de la Haute Savoie, va rappeler que depuis des années il a procédé à de vigoureuses interventions, tant à l'Assemblée Nationale qu'auprès de Hautes Personnalités pour faire valoir les droits des A.C. en général et des A.C. d'Indochine en particulier..."

" - Bien reçu le Bulletin CARAVELLE 28 de l'Amicale d'EURE et LOIR des Anciens Combattants d'Indochine et d'Extrême Orient que notre ami le Colonel SCHMITT anime avec beaucoup de dévouement et d'efficacité."

" - Notons que nous avons reçu également le Bulletin de l'Amicale des Anciens Combattants d'Outre-Mer de NOUMEA qui décrit les cérémonies du 25ème anniversaire de cette organisation et dont le Président, notre ami DEMENE n'oublie jamais d'envoyer à notre Présidente et à notre Association (dont il est adhérent avec nombre de ses amis) son fidèle souvenir."

" - Nous avons enfin découvert une Amicale Départementale des Anciens d'Indochine et des T.O.E. pour le LOIR-ET-CHER, présidée par Monsieur CARPIER. C'est notre ami et adhérent, le Colonel ALLAIRE Président départemental de l'U.N.P. qui nous a servi d'intermédiaire. Les premiers contacts ont été pleins de promesses."

- (1) Nous tirons ces renseignements du Bulletin trimestriel de l'Amicale, plaisamment appelé LE TACOCÉ
- (2) scepticisme non confirmé par la suite (Ndlr)

4 - SECTIONS

Notre palmarès trimestriel étant très chargé, nous ne pouvons pas rapporter tout ce qui serait le plus intéressant pourtant concernant l'activité de nos sections, car notre Bulletin serait trop copieux. D'autre part, notre "CONGRES" du 13 mars sera centré sur ces compte-rendu.

Comme dans toute famille, nous attirons particulièrement votre attention sur... les nouvelles nées et les... espoirs de création.

La section des YVELINES est née officiellement le 28 novembre 1981, en présence de notre Vice-président le Général LOIZILLON. Le Bureau, élu à l'unanimité, est présidé - comme il se doit - par notre ami LERPINIÈRE et comprend un Vice-président, JACOB ; un secrétaire, DUBOIS ; un secrétaire-adjoint, MOUGIN ; un trésorier, VIGNON, un trésorier-adjoint, LIEGARD. Le siège de la section est chez son Président : 31 rue de la Forêt - 78570 CHANTELEUP LES VIGNES.

La section du NORD est née officiellement le 19 décembre 1981. Le Bureau élu à l'unanimité est présidé - par le fondateur - notre ami BOULAY et comprend une secrétaire, Madame Fabienne BOULAY et un trésorier, Monsieur HASSE. Son siège est chez son Président, 54 place Depret - 59410 ANZIN et l'adresse de son trésorier est 97 rue Bouchery - 59113 SECLIN.

LONGUE VIE et PROSPERITE à ces jeunes sections qui devront être IMMEDIATEMENT RENFORCEES par tous nos adhérents habitant le département des YVELINES et celui du NORD.

Parlons maintenant des "ESPOIRS", confirmés ou nouveaux :

- section de l'AVEYRON - dont l'animateur est Monsieur René AUBERT, 5 place des Tilleuls SEBAZAC-CONCOURS - 12850 ONET LE CHATEAU - Tél. : (65) 46-96-13. qui a commencé à recruter et qui pourra certainement être créée officiellement, sans trop tarder.
- section de la GIRONDE - Prise en mains, solidement, par le Lieutenant-colonel LONGUET, dont nous rappelons l'adresse : 5 rue Blanc Dutrouilh - 33000 BORDEAUX - Tél. : (56) 52-17-09.
- section de la MANCHE - Nous sommes heureux d'annoncer qu'un Ancien d'Indochine, nouvel adhérent de l'A.N.A.I., très au courant des problèmes "anciens combattants" puisqu'il est le Président des Amis de la 2ème D.B. pour son département, est prêt à recruter une section pour la MANCHE. Il s'agit de Monsieur Henri FOREST - ST GEORGES MONTCOCQ - 50000 ST LO - Tél. : (33) 57670643.

Nous espérons qu'il sera aidé par un camarade qui avait fait acte de candidature depuis plus d'un an : Monsieur Georges PEDRON, allée de la Tréauvillaise - 50400 GRANVILLE.

- section du RHONE - Un de nos amis et adhérent, le Commandant LE RAY, 88 rue Racine - Le Lafayette II 69100 VILLEURBANNE - Tél. : (78) 85-11-15, s'est porté candidat pour lancer une section dans le département du RHONE. Il est dès à présent aidé dans cette tâche par Monsieur André GERAUD - 13 rue Emile Zola - 69002 LYON - Tél. : 837 78.83.

Tous les Anciens d'Indochine habitant ces départements sont invités à contacter l'un ou l'autre de nos amis pour que vivent les nouvelles sections de l'A.N.A.I.

Et puisque l'époque est aux vœux : BONNE et PROMPTTE NAISSANCE à nos quatre sections de l'AVEYRON, de la GIRONDE, de la MANCHE et du RHONE.

5 - CEREMONIES

Cérémonies du Souvenir Indochinois, le 2 novembre, au Parc de VINCENNES

Continuant la tradition instaurée par le Souvenir Indochinois, fusionné depuis mars 1981 avec notre Association, l'A.N.A.I. a célébré - le 2 novembre - le souvenir des Indochinois morts en France et pour la France depuis la 1ère guerre mondiale. Cette cérémonie s'insère dans celles organisées par la Fédération des Anciens Combattants des Troupes de Marine présidée par le Général DESCHENES ; elles ont lieu dans le Parc de l'Institut de Recherche d'Agronomie Tropicale où sont érigés les divers monuments aux Morts de différentes ethnies, ainsi que le Temple du Souvenir Indochinois. Madame BASTID entourée de Monsieur ANGLADETTE, ancien Président du Souvenir Indochinois et du Général DESCHENES ainsi que du Général DUVAL, Président du Comité des Traditions Coloniales, ont accueilli de nombreuses personnalités parmi lesquelles nous avons noté : le Général de Briza SIMON, Directeur du Cabinet Militaire du Premier Ministre représentant cette autorité, de même que les représentants du Ministre de la Défense et des chefs d'Etat-major, des Ministres de la Coopération et des Anciens Combattants, des Maires de NOGENT SUR MARNE et de PARIS, du Directeur Général de l'O.N.A.C., des Associations d'Anciens Combattants et de certaines ambassades dont celle de la République du VIETNAM. Etaient également présentes des personnalités vietnamiennes.

Des gerbes ont été déposées au pied des divers monuments (Malgaches, Coloniaux, Troupes Noires, Vietnamiens catholiques, Cambodgiens) en présence d'un détachement des Troupes de Marine accompagné de clairons et tambours qui, chaque fois, ont exécuté la sonnerie "Aux Morts". Enfin, au Temple du Souvenir et après le dépôt des gerbes, Monsieur ANGLADETTE a prononcé un discours dont nous reproduisons quelques passages :

- " Tous ceux d'entre vous - et ils sont nombreux - qui, depuis de longues années, participent à ce pèlerinage, connaissent parfaitement les buts que s'était initialement fixés et que poursuit l'Association du SOUVENIR INDOCHINOIS :
- " - fournir des sépultures aux Indochinois, qu'ils aient été combattants ou ouvriers, décédés hors d'Indochine au service de la France en 1914-18 ;
- " - assurer l'entretien de ces sépultures ;
- " - perpétuer et honorer la mémoire de ceux qui s'étaient ainsi sacrifiés pour notre pays.

Mais, au fil des ans, nous avons estimé logique d'étendre le culte ainsi rendu à ceux qui, plus tard - durant la deuxième guerre mondiale notamment - combattirent aux côtés des Troupes Françaises. Puis, faisant un pas de plus, nous avons pensé qu'il convenait de ne plus séparer de notre souvenir ces frères d'armes, qu'ils soient français ou indochinois. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de fusionner l'Association du Souvenir Indochinois avec celle des Anciens d'Indochine ; il nous appartient ainsi de continuer à honorer la mémoire de ceux, civils et militaires, français ou indochinois, qui ont servi la France en Extrême-Orient."

Monsieur ANGLADETTE terminait son allocution en disant :

" Souvenons-nous de tous ceux qui sont morts en Indochine et pour l'Indochine et observons une minute de silence."

Puis les assistants ont pu procéder à la visite du Temple, ouvert pour la circonstance, avant de se rendre au cimetière de NOGENT SUR MARNE où des cérémonies analogues se déroulèrent devant les deux monuments aux Morts entourés des tombes de nombreux Indochinois.

Si les personnalités présentes étaient comme chaque année nombreuses, nous aurions souhaité que cette très belle et très émouvante cérémonie soit suivie par un plus grand nombre d'anciens combattants habitant la région parisienne.

Ndlr - Nous espérons pouvoir assortir notre article de quelques photos, mais notre photographe amateur a eu des ennuis techniques.

Cérémonies du Souvenir Indochinois en province

Nous extrayons les renseignements ci-dessous du compte-rendu trimestriel d'activité de notre section des Bouches-du-Rhône, présidée par le Colonel GROUSSEAU et dont le Vice-président est le Colonel FABRE, représentant du Souvenir Indochinois pour le Sud-Est.

La section départementale des Bouches-du-Rhône a envoyé des délégations et son drapeau à de nombreuses cérémonies, à savoir :

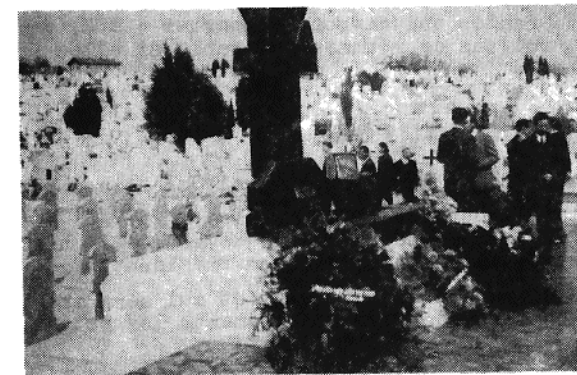
- 31 octobre - Cérémonie religieuse Bouddhiste au cimetière d'Aix. Une gerbe de fleurs a été déposée au pied du monument érigé pour commémorer le Souvenir des Indochinois morts pour la France.

Le Président était assisté du Colonel FABRE.

La cérémonie s'est déroulée en présence de nombreux Vietnamiens qui avaient effectué le déplacement des différentes localités du département jusqu'à AIX, ainsi que d'une importante délégation de l'Amicale des Vietnamiens de France.

- 1er novembre - Suivant la tradition, la cérémonie a eu lieu au cimetière Saint Pierre à MARSEILLE en présence d'une importante délégation Vietnamiennne venue de MARSEILLE, d'AIX EN PROVENCE et des départements voisins.

La cérémonie était présidée par le Colonel FABRE qui représentait l'Association. Une gerbe de fleurs fut déposée au pied du monument élevé à la mémoire des Vietnamiens "morts au service de la France". A l'issue de la cérémonie, l'Amicale des Vietnamiens a offert une réception en l'honneur du Colonel FABRE.



Cérémonies du 11 novembre - l'A.N.A.I.

L'A.N.A.I. a participé à toutes les cérémonies parisiennes par son drapeau et une délégation de son Conseil d'Administration en espérant que de nombreux adhérents étaient également présents. A ce sujet, nous rappelons que notre Siège tient à la disposition des Anciens d'Indochine et de leurs amis des cartes d'invitation pour les manifestations de ce genre auxquelles nous aimerions que ceux-ci participent groupés.

- A noter des remises de décorations à des Anciens d'Indochine à NEMOURS, en présence de Madame LEMESLE, la dynamique présidente de notre section de SEINE et MARNE.

- Ainsi qu'à ST FLORENTIN où notre sympathique Président de la section de l'YONNE a remis la Croix du Combattant à cinq de ses adhérents.

Autres cérémonies et manifestations

L'A.N.A.I. a été représentée par son porte-drapeau, le dévoué Pierre CLIGNY et des membres de notre Conseil d'Administration aux cérémonies suivantes :

16 octobre 1981	Ravivage de la Flamme par l'UNC-AFN à 18 h 30	à l'Arc de Triomphe
18 octobre 1981	Ravivage de la Flamme par la Fédération Nationale des A.C. de la S.N.C.F. à 18 h 30	à l'Arc de Triomphe
2 novembre 1981	Cérémonies organisées par l'A.N.A.I. à 11 h 00 et 12 h 00	Parc Tropical et Cimetière de NOGENT SUR MARNE

10 novembre 1981	Remise Légion d'Honneur Anc. Comb. 14/18 à 10 h 30	aux Invalides
11 novembre 1981	Messe anniversaire du 11 novembre 1918	à St Louis des Invalides
11 novembre 1981	Cérémonies et dépôt de gerbes de 11 h à 12 h	à l'Arc de Triomphe
11 novembre 1981	Ravivage de la Flamme par le Président de la République à 18 h 30	à l'Arc de Triomphe
14 novembre 1981	Messe de la 9ème D.I.C. à 11 h	Eglise St Léon à PARIS
15 novembre 1981	Cérémonies organisées par A.N.C.V.R. à 10 h	au Mont Valérien
6 décembre 1981	Ravivage de la Flamme par les Anciens Combattant de l'Aéronautique et de l'Espace à 18 h 30	à l'Arc de Triomphe
19 décembre 1981	Ravivage de la Flamme par l'A.C.U.F. à 18 h 30	à l'Arc de Triomphe

**COMMEMORATION du 37ème anniversaire du
9 MARS 1945**

CONGRES 1982 de l'ANAI

Devant l'ampleur souhaitée des manifestations envisagées pour les 13 et 14 mars prochains et compte tenu du fait que - pour la première fois - notre Association réunit ses Présidents de Sections en... CONGRES, il nous a paru adéquat de considérer que l'ensemble des manifestations qui concernent nos adhérents mérite ce terme nouveau dans notre vocabulaire.

Et tout de suite nous attirons l'attention des Présidents de Section et des Adhérents désireux d'utiliser le **train** pour participer aux journées des 13 et 14 mars 1982.

La S.N.C.F. nous accorde un nombre - limité - de "fichets" individuels permettant d'obtenir pour les billets A.R. des congressistes une réduction de 20 % sur le prix plein tarif en 1ère ou 2ème classe pour se rendre à PARIS en utilisant un des itinéraires communément utilisés entre la capitale et la gare de départ, valables du 8 au 19 mars inclus.

Nous prions les participants de nous faire parvenir leurs demandes - éventuellement rassemblées par section - avant le 26 février. Ces demandes qui devront comporter : NOM, prénom, adresse et lieu de départ du bénéficiaire, ne recevront pas de réponse favorable si elles arrivent au Siège après cette date.

Voici maintenant le **programme** de notre **congrès**

A - Les manifestations propres à nos seuls adhérents auront lieu le 13 mars 1982 et comprendront :

- 1 - La réunion des Présidents de Section, avertis par notre note circulaire N° 577/81 du 2 décembre 1981, se tiendra au Siège, 15 rue de Richelieu (métro Palais Royal) de 14 heures à 16 heures. Chaque section doit être représentée, en principe par son Président.

L'ordre du jour sera celui que nous proposerons les Présidents et qui sera axé essentiellement sur les problèmes qu'ils rencontrent dans le recrutement, la gestion et l'animation de leurs sections.

- 2 - L'Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le 13 mars 1982 à partir de 16h30 dans la salle des Mariages de la Mairie du 1er arrondissement, 4 place du Louvre (Métro Louvre). Cette salle peut-être utilisée, cette année encore, grâce à l'obligeance de notre ami, S. RAISENAUER, Délégué du Maire de PARIS pour l'arrondissement. L'assemblée sera suivie d'un vin d'honneur servi au même endroit.

APPEL et CONVOCATION

à tous nos adhérents pour qu'ils assistent le plus nombreux possible à l'Assemblée Générale ou qu'ils envoient leur pouvoir, soit à leur Président de Section, soit au Siège, qui devra recevoir les uns et les autres le plus tôt possible et au plus tard le 9 mars 1982.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Les adhérents de l'Association Nationale des Anciens d'Indochine et du Souvenir Indochinois - Anciens Combattants et Victimes de Guerre - sont convoqués le Samedi 13 mars 1982 à 16 heures 30 Salle des Mariages de la Mairie du 1er arrondissement, 4 place du Louvre, 75001 PARIS pour débattre des questions suivantes :

ORDRE du JOUR

- 1) Approbation des procès-verbaux des Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire du 14 mars 1981 (publiés au Bulletin 2/81) ;
- 2) Présentation de la liste du Comité d'Honneur ;
- 3) Approbation du Rapport moral et des résolutions qu'il contient ;

- 4) Approbation du rapport financier et du projet de budget 1982 ;
- 5) Approbation du rapport particulier des Commissaires aux Comptes ;
- 6) Elections des administrateurs dont le mandat est renouvelable (art. 5 des statuts) : Mesdames BASTID et COLIN, le Général LOIZILLON, Monsieur PHAM HUU THIEN et le Colonel TEULIERES
Ratification des nouveaux membres cooptés : le Professeur DELVERT et Mr BERNARD
Acceptation de la démission du Président ANGLADETTE et du Sénateur Paul d'ORNANO, l'un et l'autre ayant accepté de faire partie de notre Comité d'Honneur.
- 7) Divers.

à découper
POUVOIR

Mr - Mme - Melle
domicilié(e) à

à jour de ses cotisations jusqu'à 1981 (inclus)

donne pouvoir à Mr (Mme ou Melle)

pour le représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'A.N.A.I. le 13 mars 1982.

Fait à _____ le _____

signature
(précédée des mots manuscrits : BON POUR POUVOIR)

B - Cérémonies commémoratives du 37ème Anniversaire du 9 mars 1945

- Région parisienne :

Dimanche 14 mars 1982 :

9h15 - dépôt de gerbe devant la plaque rappelant le sacrifice du Général LEMONNIER et dédiée aux morts civils et militaires des événements du 9 mars 1945.

Organisateur : Général de Division (C.R.) LAPIERRE

9h35 - dépôt de gerbe devant la plaque apposée à l'angle de la rue de Rivoli et de l'avenue du Général LEMONNIER, plaque portant l'inscription : "Deuxième guerre mondiale - Aux Combattants des Armées et de la Résistance en Indochine - 1940-1945.

Organisateur : Général de C.A. (C.R.) ROUDIER

10h15 - dépôt de gerbe devant la plaque apposée dans la galerie du 1er étage de la cour d'honneur des Invalides "A la mémoire de ceux qui sont morts pour la France en Indochine - 1858-1955"

Organisateur : A.N.A.I. (Mme BASTID)

11h00 - Messe solennelle du Souvenir en l'Eglise St Louis des Invalides, en présence des autorités civiles et militaires.

Organisateur : A.N.A.I. (Mme BASTID)

à partir de 12h15 - Déjeuner amical à la Maison de la Mutualité (voir bulletin d'inscription en fin de bulletin)

Organisateur : Général de Division (C.R.) LAPIERRE

18h30 - Ravivage de la Flamme à l'Arc de Triomphe avec la participation des drapeaux et des Délégations d'Anciens Combattants. (Rassemblement à 18 heures rue Arsène HOUSSAYE, pour remonter les Champs Elysées).

Organisateur : A.N.A.I. (Mme BASTID)

- Pour ce qui concerne la Province, nos trois Associations recommandent à leurs adhérents de se rassembler et de regrouper si possible tous les ANCIENS d'INDOCHINE pour donner le maximum de solennité aux cérémonies destinées à glorifier le souvenir des sacrifices consentis pour la France depuis le 9 mars 1945.

Ces manifestations doivent être organisées à l'initiative de nos adhérents réunis et en liaison avec les autres organisations locales d'Anciens Combattants, soit le samedi 6, soit le dimanche 7 mars 1982.

Nous demandons à nos amis de se mobiliser pour participer aux cérémonies :

- telles qu'elles sont déjà fixées pour la Région parisienne ;
- suivant les programmes mis au point en Province.

Enfin, nous lançons un APPEL à nos Présidents de Section, ainsi qu'aux Présidents d'Amicales qui reçoivent notre bulletin afin de réunir tous leurs adhérents pour qu'ils assistent aux manifestations locales et qu'ils s'efforcent d'être présents ou de se faire représenter à celles de la capitale par une forte délégation et par leur drapeau.

6 -INFORMATIONS DI RSES

Le Mémorial

- a) Tous les adhérents de l'A.N.A.I., sinon la plupart des Anciens d'Indochine sont au courant des efforts de Monsieur LE BRAS pour l'érection d'un Mémorial des Anciens d'Indochine. Son Association, créée en janvier 1978, a été officialisée le 19.7.1979 (J.O. du 31.7.1979). Depuis le début, de nombreux anciens d'Indochine ont versé leur obole à l'Association pour l'Erection d'un Mémorial aux Soldats d'Indochine et Victimes de Guerre (A.E.M.S.I.) ; ils commencent également à acheter le disque "La Marche des Anciens d'Indochine".
- b) Une deuxième Association s'est créée beaucoup plus récemment - le 15.9.1980 (J.O. du 24.8.80 modifié par le J.O. du 29.9.80) - à l'initiative de Monsieur Félix AUMIPHIN. Présidée actuellement par le Général de Division (C.R.) PASCAL, elle a pu obtenir de la part du Conseil Municipal de FREJUS la cession officielle d'un terrain destiné à recevoir le Monument dont elle a retenu un premier projet.
- c) Nous nous devons de faire connaître à nos adhérents quelle est la position de l'A.N.A.I. sur cette affaire, opinion manifestée dès le début et qui n'a pas varié :
 - nous ne pouvons qu'applaudir aux initiatives respectives des deux Présidents-fondateurs pour l'érection d'un Monument aux Anciens d'Indochine ;
 - mais il n'est ni souhaitable, ni efficace - à notre sens - que deux Associations poursuivent séparément une même action, dont nous désirons tous le plein succès ;
 - l'érection d'un mémorial ne peut être le fait d'organismes régionaux, mais doit ressortir d'un Comité National dont les Ministères concernés accepteront l'existence et approuveront la maquette du Monument ;
 - seul le Ministre des Anciens Combattants nous paraît susceptible d'intervenir pour que le Général PASCAL et Monsieur LE BRAS se mettent d'accord afin d'unir leurs efforts pour aboutir aux réalisations que nous venons d'exposer.

Malheureusement, si le Secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants avait paru suivre notre dernière proposition, il ne semble pas que le Ministère actuel veuille intervenir pour amener les deux Associations à s'unir.

Une dernière tentative est annoncée, à l'initiative de Monsieur le Député-Maire de FREJUS, pour réunir le 18 janvier (reporté récemment au 19 février) les deux Présidents d'Association en présence d'un représentant de l'A.N.A.I. Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant de l'évolution des pourparlers qui devraient tendre à rassembler l'action de tous pour cette mission particulièrement digne d'intérêt.

INDOCHINE d'hier

1 - Deuxième guerre mondiale en INDOCHINE - L'Académie des Sciences d'Outre-Mer a créé une "Commission d'Histoire de la 2ème guerre mondiale Outre-Mer", dont le rapporteur général est Monsieur VALETTE, professeur d'Histoire contemporaine à l'Université de POITIERS et membre de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer. Cette commission a décidé de porter son effort en premier lieu sur l'Indochine pendant la 2ème guerre mondiale, c'est-à-dire la période 1939-1946 ; étant entendu qu'il ne s'agit pas seulement des questions militaires mais aussi des problèmes politiques, économiques, etc...

Les membres de l'A.N.A.I. ou ceux de leurs amis et connaissances qui pourraient détenir des documents concernant cette période sont priés de le signaler à l'A.N.A.I. qui en informera la Commission. Tout le monde a intérêt à ce qu'une histoire objective de cette période soit enfin établie, tant pour notre génération que pour les générations futures de France et d'Indochine ; et ceux qui pourront aider à réaliser ce vaste travail en sont remerciés d'avance. Ils auront contribué à faire oeuvre utile pour le pays.

André TEULIERES

2 - Le Têt - Premier jour de l'année lunaire, le Têt est la plus originale de toutes les fetes Vietnamiennes. Célébrée aux mêmes jours dans tout l'Annam par son peuple uni dans les mêmes pensées, dans les mêmes sentiments, dans les mêmes espoirs, la fête du Têt se prépare des semaines avant son arrivée et dure un mois. Pour tous, riches et pauvres, grands et petits, on l'attend pendant toute l'année.

TRAN VAN TUNG, écrivain contemporain bien connu et qui est aussi poète, exprime remarquablement ces sentiments qu'éprouvent tous les fils du Vietnam pour cette fête traditionnelle.

"Le Têt, le Têt ! ce mot résonnait comme un son de cloche magique dans mon coeur, quand enfant encore, je vivais au sein de ma famille, dans un joli petit village d'Annam. Le Têt, le Têt ! Comme tous les enfants d'Annam je l'attendais, je l'invoquais, je l'implorais pendant toute l'année. Avec quels battements de coeur, quels frissons de joie, quel long cortège d'espoirs, je le vis venir, chaussé des bottes du Génie tutélaire, coiffé du chapeau ailé des Mandarins, drapé dans son manteau d'or et d'argent avec d'interminables rouleaux de pétards, des boîtes de bonbons, des coffrets de jouets. Avec quelle mélancolie, quel regret, quelle tristesse, je le vis s'en aller avec les derniers crépitements des pétards, avec les dernières volutes d'encens, avec les derniers pétales de narcisses".

Fête de la renaissance et du renouveau, fête du recueillement et de l'espérance, la fête du Têt existe en Annam depuis "l'ouverture du ciel et de la terre" et elle conserve jusqu'à nos jours les mêmes traditions, les mêmes coutumes, les mêmes rites. Elle revêt partout, à la campagne comme en ville, la même solennité, le même faste, la même somptuosité. Le paysan, l'ouvrier, le petit fonctionnaire, les riches, les puissants, tous y attachent le même intérêt, la même importance.

Laissons encore TRAN VAN TUNG nous entraîner dans son déroulement, avec ses parfums et sa nostalgie.

"Un mois avant la fête, on remet à neuf sa maison, on la décore, on l'orne selon ses

moyens et ses possibilités. Chez les riches on voit s'aligner à côté des panneaux d'ébène incrustés de nacre des broderies rutilantes d'or, les bronzes les plus reluisants, les porcelaines les plus anciennes et les plus rares. Chez les humbles, on voit collées sur les cloisons des sentences en caractères chinois, des dessins sur papier d'argent ou d'or. On se paie les plus beaux vêtements, les plus riches cadeaux. On prépare des confitures, des pâtisseries, des pâtés. Pour le Têt, on dépense toute l'économie de l'année. Pendant tout un mois le peuple d'Annam ne vit plus que pour le Têt, que dans l'attente du Têt.

Mais voici que le "TET" arrive avec son sourire enchanteur ! A la première lueur de l'aube, d'interminables crépitements de pétards se répandent de maison en maison, de chaumière en chaumière, de quartier en quartier, de village en village, de ville en ville. Et les pétards grondent avec la joie des enfants et l'espoir des grandes personnes. Pendant tout le premier mois de l'an, le pétard crépite et gronde sans arrêt... On allume les cierges, on brûle les bâtonnets d'encens et agenouillé devant l'autel des Ancêtres, devant les sanctuaires des pagodes et des temples, on implore leur aide et protection pour l'année nouvelle. On rend visite à ses parents proches et lointains, à ses voisins et amis. On se souhaite mille et mille vœux. Vœux de bonheur, vœux de prospérité, vœux de longévité, vœux de fécondité. On se gave de riz gluant, de porc rôti, de boeuf bouilli, de poulet farci, de pâtés, de pâtisseries, de gâteaux de friandises. On se grise d'alcool parfumé au jasmin, à la gentiane. En longues files, hommes femmes, vieillards, jeunes gens et jeunes filles se rendent aux pagodes et aux temples : agenouillés devant les sanctuaires rutilants d'or et d'argent, ils demandent à Bouddha et aux génies le bonheur et la prospérité. Des processions de lanternes, des danses de licornes et de dragons parcourent les rues et ruelles, des séances de théâtres et cinémas en plein air se déroulent dans tous les quartiers, dans tous les hameaux. Et la fête, gaie, bruyante, se prolonge jusqu'au deuxième mois, alternant les visites aux tombeaux et les pèlerinages aux lieux saints".

La fête du Têt est célébrée avec tant d'âme, de coeur et de foi qu'elle devient avec le temps et les traditions la fête la plus populaire, la plus belle d'entre toutes. Mais dès que la fête est terminée, le peuple d'Annam patiemment, courageusement, héroïquement, se remet au travail et ne connaît plus de repos. A travers les vicissitudes de l'histoire, malgré les épreuves subies, la famille vietnamienne durant ces jours du Têt, où qu'elle soit, se replonge dans ses traditions, revit son histoire passée et met toutes ses espérances en la nouvelle année.

S. TRAN VAN MINH

Extraits de TRAN VAN TUNG, "L'ANNAM Pays du rêve et de la poésie"

INDOCHINE d'aujourd'hui

N.B. - L'exposé qui suit est basé sur des informations de presse (française, vietnamienne ou cambodgienne) qui dans l'ensemble paraissent sérieuses.

VIETNAM - 1) Situation économique - Selon tous les renseignements, elle n'est pas brillante. Le déficit du riz est de 2 millions de tonnes en moyenne et aurait atteint 4,4 millions de tonnes en 1981 (source FAO). Le Kg de riz au marché libre équivaut à 20 % d'un salaire mensuel moyen. La socialisation agricole tourne à l'échec complet : dans le delta du Mékong, sur 2000 coopératives environ 100 fonctionnent cahin-caha ; les paysans abattent les buffles plutôt que de les livrer aux coopératives et gardent leurs surplus de paddy pour les porcs. Le coulage est considérable : 2563 entreprises et coopératives ont détourné pendant un seul trimestre de 1981, l'équivalent de 121 millions de dollars de marchandises ; 25 tonnes d'or récoltés sur les émigrants ont "coulé" à travers les échelons du parti. (source : "Nham-Dan" journal du Parti).

D'où un marché parallèle qui se développe et la nécessité de faire appel à "l'aide fraternelle" de l'U.R.S.S. ; celle-ci s'élève à 6 millions de dollars par jour (dont 60 % pour l'aide militaire) . Le Vietnam rembourse comme il peut : par exemple par le racket des "boat people" qui aurait rapporté plusieurs milliards de dollars en 1979 ; mais surtout maintenant en s'intégrant à la "division socialiste du travail" qui prévoit l'envoi de 500.000 Vietnamiens "invités" en URSS (Sibérie) comme travailleurs.

2) Le piège cambodgien lie HANOI à MOSCOU.- Le Cambodge semble être un peu devenu l'Afghanistan du Vietnam ; c'est une sorte de cancer latent qu'HANOI n'arrive pas à résorber. Il en résulte un impact négatif sur les troupes vietnamiennes d'occupation, au sein desquelles on signale toujours un courant de désertions.

Or cette colonisation du Cambodge nécessite une puissance militaire qui ne peut exister que par l'aide de l'URSS et représenterait 60 % de cette aide. A cause de cela, HANOI est donc "tenu" par MOSCOU qui a, en plus, 6000 "instructeurs" dans le pays.

3) La maladie du Parti - Elle résulte apparemment de trois facteurs : - La sénilité. Elle existe au sommet (LE DUAN, 74 ans ; LE DUC THO, 72 ans ; TRUONG CHINH, 74 ans ; PHAM VAN DONG, 76 ans), mais elle existe aussi à la base où les "can-bo" des guerres passées sont toujours forts et ne veulent pas céder la place. D'où un renouvellement difficile. - Le népotisme. Le monolithisme du parti serait plus apparent que réel car des clans familiaux de dirigeants colonisent les principaux postes et contrôlent certains "trafics". Les plus forts de ces clans sont ceux de LE DUAN, LE DUC THO et TRUONG CHINH ; et c'est peut-être à cause de leurs rivalités que le 5ème congrès du parti a dû être renvoyé au printemps 1982. - Le pourrissement par le Sud - Le Parti n'a pas réussi à mordre véritablement au Sud où son recrutement a été médiocre en quantité et en qualité (en 1980 300.000 membres sur environ 1.700.000) De plus la colonisation du Parti et du pays par les apparatchiks du Nord a entravé une répulsion généralisée à la base, et qui suscita une coupure entre partis et masses.

Mais les facilités de vie relatives et les habitudes de concussion du Sud finirent par gagner le parti et par osmose par gagner le Nord. La pureté de l'époque de la guerre est donc bien ébréchée et un pourrissement est en train de gagner le P.C. à tous les niveaux.

4) Coupure entre Parti et Peuple - Elle se manifeste de différentes manières. Par la persistance des "boat people", environ 8.000 par mois. Par la création d'une radio clandestine d'opposition qui a signalé des combats et des révoltes dans le Nord (source : Agence Chine Nouvelle). Par certains faits divers, comme le passage en Chine d'un équipage d'hélicoptère militaire (30 septembre 1981). Par un état d'esprit que l'on apprend par des déclarations de réfugiés. Par exemple : "à HUE même les mendiants crachent au passage des "can-bo." "Le P.C. vietnamien ne s'identifie plus au nationalisme vietnamien dans lequel il a longtemps puisé sa force ; tôt ou tard le peuple se soulèvera."

Le PC en a sans doute conscience car il cherche, sans grand succès, à libéraliser l'économie (mais "le ciel n'est plus du côté des communistes" dit-on un peu partout).

Que fera donc le 5ème Congrès du printemps 1982 ? Réussira-t-il à rajeunir un vieil appareil et un vieux système de jour en jour plus essoufflés ? Ce sera à suivre !

CAMBODGE - Au cours du 2ème trimestre 1981 et sous la pression de l'ASEAN des négociations avaient été entreprises entre les trois forces de la résistance KHMERE (FLNPK de Mr SONN SANN et Malinaka du prince SIHANOUK) pour former un gouvernement. Ces négociations n'ont pas abouti mais devaient déboucher à terme sur une "coalition restreinte", plus modeste que le gouvernement envisagé. En attendant, ce sont officiellement les Khmers Rouges qui constituent toujours le pouvoir légitime reconnu par le monde libre, malgré leur image de marque déplorable. Sans doute pour l'améliorer, il a été décidé début décembre la dissolution du P.C. Khmer Rouge ; mais on a des raisons d'être sceptique sur la réalité de cette dissolution.

Par ailleurs, la 36ème assemblée de l'ONU a voté le 21 octobre 1981 une résolution (pour la 5ème année de suite) demandant "le retrait de toutes les forces étrangères du Cambodge" ; vote obtenu à une majorité écrasante (100 pour, 25 contre et 19 abstentions). Le résultat pratique en est hélas aussi décevant que les autres années ! A noter que le FLNPK vient d'ouvrir un bureau d'information à PARIS.

LAOS - Vietnam et PARIS ont rétabli leurs relations diplomatiques, et ces mêmes relations se sont améliorées entre Vietnam et BANGKOK.

D'autre part, a été annoncée (et renouée par le Vietnam) l'existence d'un "Front Uni de Libération Nationale du peuple Lao" qui alignerait quelques 5000 combattants. Ce Front se proposerait de restaurer la royauté et en attendant reconnaîtrait comme Régent TIAO KHAMKONG, demi-frère du Roi SAVANG actuellement en "rééducation". Affaire à suivre.

(1) en plus des Khmers Rouges de POL POT

ANNUAIRE des ANCIENS d'INDOCHINE

L'ADDITIF N° 5 EST ARRIVE !!! . Il est a votre disposition au prix de 12,00 francs (+ 2,00 frs pour frais d'envoi).

Nous nous excusons d'une erreur de pagination entre les pages 11 et 12. N'hésitez pas à nous signaler les "coquilles" et changements d'adresse.

Le 6ème additif est dès maintenant en préparation. Nous avons déjà 150 noms. Donnez-nous des noms et dites à vos amis de s'inscrire et de se procurer l'ANNUAIRE et ses ADDITIFS.

La rubrique du TRESORIER

Voici l'année 1982 arrivée. Nous rappelons que la cotisation 1982 est exigible dès le mois de janvier et qu'elle a été portée à 50,00 francs pour faire face à l'augmentation du coût de la vie. Le montant du droit d'adhésion a également été fixé à 10,00 francs. Voir "Appel" fin de bulletin.

Nous demandons instamment aux membres qui nous auraient déjà réglé leur cotisation à un taux ancien de bien vouloir nous envoyer le complément pour la bonne forme de notre comptabilité.

Les membres faisant parti d'une section départementale sont priés de bien vouloir régler à leur président de section.

Si les adhérents payant par C.C.F. voulaient bien indiquer sur le talon réservé à la correspondance la ventilation de la somme envoyée, ceux payant par compte bancaire joindre un petit mot si leur chèque ne comporte pas de talon, cela faciliterait beaucoup notre travail.

Les adhérents qui n'auraient pas payé l'abonnement à la VOIX du COMBATTANT avant le 10 mars 1982 ne recevront plus cette publication à partir du mois d'AVRIL.

Informations diverses

1 -AVIS DE RECHERCHE - Monsieur BONICELLI Pierre - demeurant 98 rue St Charles - 75015 PARIS souhaiterait retrouver : - André BREVAL - du 19ème R.M.I.C. à HAIPHONG (de 1938 à 1945)

- Jean DUFRESNE également du 19ème R.M.I.C. (de 1941 à 1945) Ecrire au demandeur.

- Monsieur DAILLY Lucien recherche son ami : l'adjudant-chef Georges HOUCARD - Ecrire au demandeur 24 rue de la Tour d'Auvergne - 75009 PARIS

- Monsieur Armand BUFFET - 14 rue de la République - COURAUD 03140 DOMERAT recherche des cartes d'Etat-major de la région de RACHGIA - COCHINCHINE - Ecrire directement au demandeur.

2 -COMMUNIQUES - VOYAGES TOURISTIQUES AU VIETNAM - On nous signale que la Société "International Congrès" qui organisait ces voyages n'est plus capable de faire face à ses engagements

- Les éditions de la Couronne (BP 14 rue de Tivoli - 17130 MONTENDRE - Tél. : (46) 49 22 62 et 49 20 92) offrent en souscription un ouvrage de 360 pages, émaillé de photos, gravures et dessins originaux, numéroté de 1 à 100 sur papier bouffant 90 grammes, somptueuse reliure pleine peau, gravure or fin au prix exceptionnel de 215,00 frs : "LE TONKIN de PAPA" par Marti d'ANGELO, ancien du Lycée Albert SARRAULT La souscription sera très vite arrêtée

3 -CARNET de l'A.N.A.I. - Nous avons appris avec regret les décès suivants :

Madame Veuve LEFEVRE née Yvette PERRAULT , le 18 novembre 1982
Madame Pierre AUREILLE née Michelle LE BARS, le 29 novembre 1982
Monsieur Henry GIORDAN

Mme Soléuvre

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

DEJEUNER

Aura lieu le Dimanche 14 Mars 1982, à 13 heures, à la Maison de la Mutualité, 24 rue Saint-Victor (75005 Paris), métro : Maubert-Mutualité.

M E N U

V I N S

Suprême de Mostèle niçoise
Jambon d'York sauce madère
Timbale de pommes bergère
Plateau de Fromages
Bombe brésilienne
Friandises
Café

Blanc de Blancs
Corbières

(Prix : 100 Francs (Vins, café et service compris).

D'accord avec la Direction, aucun pourboire ne doit être donné. L'apéritif (en supplément) pourra être servi à ceux qui le désireraient au bar, sur le palier de la salle de banquet, à partir de 12 H. 15.

---ooo0ooo---

Afin de faciliter le travail d'organisation du déjeuner, il est demandé instamment de tenir compte des points suivants :

- . Respecter la date limite d'inscription - Les inscriptions doivent être postées le Samedi 27 Février 1982, au plus tard (cachet de la poste faisant foi). Le plan de table, tenant compte des désirs de chacun, impose au Comité un très gros travail qui ne peut être mené à bien que si la date limite d'envoi est respectée - Les inscriptions tardives entraînent des modifications de dernière heure à la liste alphabétique et aux listes des tables qui sont tirées à de nombreux exemplaires. Le Comité se verrait obligé, à son grand regret, de ne pas tenir compte des désirs exprimés et de placer les retardataires à une table supplémentaire, ce qu'il voudrait absolument éviter.
- . Remplir scrupuleusement le bulletin d'inscription joint.
- . Préparer, vous-même, un carton portant en gros caractères, vos nom et prénom et l'épingler à votre boutonnière avant de vous présenter à la table des placeurs.
- . Vous présenter à la table des placeurs (palier du 1er étage) à partir de 12 H. 15.
- . Prendre place à votre table à 12 H. 45 au plus tard.
- . Respecter strictement le plan de table.

Les placeurs se tiendront à des tables portant indication des lettres alphabétiques qui les concernent. Ils remettront aux arrivants, dont ils sont chargés, un carton portant la lettre de leur table. C'est le chef de table qui, ayant le plan nominatif de la table, leur désignera leur place respective.

Nota : Sur demande instante du Comité à la Direction de la Mutualité, la salle-à-manger restera à notre disposition jusqu'à 16 H. 30.

---ooo0ooo---

BULLETIN d'INSCRIPTION au VERSO

.../...

du 14 Mars 1982

BULLETIN D'INSCRIPTION à découper et retourner dès que possible
et au plus tard le 27 février 1982 à :

Monsieur Jean-Marie CAMARTY
12, rue du Théâtre
77100 M E A U X

accompagné : d'un chèque bancaire de 100,00 francs par personne } au nom de
ou postal (au C.C.P. 272.22 V PARIS) } Mr J.M. CAMARTY

Je, soussigné :

NOM et Prénom

Adresse.....

Téléphone (s'il y a lieu)

assisterai au repas du 14 mars 1982, à partir de 12^h30 dans la salle de la MUTUALITE,
24, rue St Victor - 75005 PARIS (métro Maubert-Mutualité):

- . Nombre de places demandées :
- Les noms, prénoms et adresses de mes invités, autres que ma famille, sont indiqués au verso
- Amis auprès desquels je désire être placé (ou au moins HANOI, SAIGON, HUE etc... ou LAOS, CAMBODGE, ANNAM etc...)

Je suis volontaire pour aider le placement des convives

- . soit comme chef de table... OUI NON
- . soit comme placeur..... OUI NON

Appel du TRESORIER

à découper

Mr - Mme - Melle Prénom

adresse :

règle : sa cotisation 1982..... 50,00 frs
L'abonnement à la VOIX du COMBATTANT.. 15,00 frs (non obligatoire mais recommandé)

ses cotisations en retard :
1981 = 40,00 frs
1980 = 35,00 frs
1979 = 30,00 frs

par chèque bancaire ou postal de.....

ANNUAIRE

Mr - Mme - Melle Prénom

adresse :

désire recevoir : — L'annuaire et ses additifs n° 1-2-3 et 4 au prix promotionnel de 50,00 frs + 15,00 frs pour frais d'envoi, soit..... 65,00 frs

- L'annuaire seul au prix de 40,00 frs + 10,70 soit..... 50,70 frs
- L'additif n° 1 au prix de 6,00 frs + 1,40 soit 7,40 frs
- L'additif n° 2 au prix de 12,00 frs + 2,00 frs soit..... 14,00 frs
- L'additif n° 3 au prix de 12,00 frs + 2,60 frs soit..... 14,60 frs
- L'additif n° 4 au prix de 15,00 frs + 2,60 frs soit..... 17,60 frs
- L'additif n° 5 au prix de 12,00 frs + 2,00 frs soit..... 14,00 frs

Ci- joint un chèque bancaire ou postal de :

SURVIVANTS

J'ai vu les colonnes d'un temple écrasées.
La herbe s'est redressée...
Les graines ont germé malgré tout
parmi ces pierres...

J'essayais de retrouver dans cet Annuaire
ce qui fut beau...
Les restes de mon passé!

J'essayais de mettre un nom
sur ces figures étonnées,
heureuses qui étaient là,
comme des lézards,
sortis de dessous ces pierres
pour se dorser au soleil:

Les rescapés du génocide,
de regroupaient
pour un repas de retrouvailles.
- Pour moi, ces figures étaient déjà antiques.

Je recherchais parmi ces pierres,
les proches à mon cœur,
quand j'entendis: Mon général!
De me retournerais-ils?
Des hommes qui s'identifiaient!

Et moi... Je retiens les à me répéter?
- Qui a-t-on fait de ma cathédrale?
- Qui a-t-on fait de mes amis?

M^{me} Jeanne YORAND d'Hanoi

5 rue Claude Perrault
Citéil 94 -

A
A N A I
A
I